

Chambéry le 18 mai 2021

CONVOCATION et contenu de l'examen de la qualification biplace

Nous vous confirmons votre inscription. L'EXAMEN se déroulera du 14 au 15 juin

Le rendez-vous est fixé le 14 juin.à 8 H

A L'ECOLE PREVOL

14 CHEMIN DU FUNICULAIRE 38660 SAINT-HILAIRE

RESP: G. SILBERZHAN TEL: 06 01 99 03 46

Matériel obligatoire

- 2 casques homologués (pilote et passager).
- > 1 radio chargée.
- 1 équipement biplace pour 2 stagiaires (matériel de vol homologué et actuel : voile, sellettes avec une protection dorsale obligatoire pour le passager + parachute de secours).
- Vous devez avoir une assurance : RC biplace + Individuelle Accident Passager (facultatif MAIS fortement conseillé).

Différents documents sont accessibles sur le site internet de la ligue : Grille d'évaluation d'examen et exemples de questions rédactionnelles.

Contenu et organisation de l'examen

Contrôle théorique

Examen écrit avec des 3 questions à développer (météo, mécanique de vol / pilotage, réglementation).

Contrôle pratique : *Grille de validation disponible sur*

http://www.lauravl.fr/#!/qualification biplace/

- Pente école biplace obligatoire.
- > Un vol biplace (minimum), entre les candidats.
- Un vol biplace obligatoire avec un vrai passager.

Pour le vrai passager, il vous sera demandé d'amener un passager (non-pilote de parapente). Dès que vous avez trouvé un passager, contactez le formateur pour le prévenir.

















Modalité d'obtention de la Qualification

Pour valider la Qualification Biplace Parapente l'épreuve théorique et l'épreuve pratique doivent être validées.

- > Epreuve théorique : 10/20 au minimum En cas d'échec de la théorie : Le candidat devra se réinscrire sur un Examen afin de repasser la théorie (25€)
- **Epreuve pratique :** Utilisation de la Grille d'Evaluation pratique
 - . Valider au moins 16 ITEMS sur 19 dont impérativement les ITEMS éliminatoires (rouge).
 - . Dès le premier vol, en cas de critère éliminatoire « ROUGE » non-acquis, le candidat sera recalé.

En cas d'échec à la pratique : Le candidat devra se réinscrire sur un Examen complet pour repasse la Pratique (Tarif examen complet de 2 jours).

Remarques

En raison des restrictions sanitaires, il peut vous être demandé d'utiliser vos véhicules personnels. Merci pour votre compréhension

En cas de mauvaise météo, il est possible que l'épreuve d'examen soit annulée. Cette décision sera prise par les formateurs, au moins 24h avant. N'hésitez pas à contacter le formateur si besoin.

Si l'examen est annulé, le candidat devrez contacter la ligue pour se réinscrire.











